

Comment inclure les mini-stages dans le processus global d'apprentissage ?

Laurent Clédat, Emmanuel Fournier, Laure Magnier, Monique Varignier

La problématique est toujours d'actualité

Les mini-stages sont fréquemment mis en œuvre dans les EPL. Pour autant, leur valorisation pédagogique est souvent limitée : quelle utilisation réelle par les enseignants ? Quelle préparation au mini-stage ? Quelle valorisation ? Une étude menée par l'IEA en 2006 souligne déjà « *la qualité des annexes pédagogiques d'une part, la préparation, l'évaluation et la valorisation des mini-stages d'autre part ne sont pas satisfaisantes dans de nombreux cas.* »

Insuffisamment préparé, le mini-stage peut placer le jeune en situation d'insécurité lors de la réalisation de travaux ou le cantonner à de la stricte observation pour éviter ces problèmes de sécurité.

Le mini-stage occasionne souvent une difficulté de positionnement des différents acteurs engagés : manque de cohérence dans l'encadrement, position délicate des salariés qui comprennent mal leur rôle, relations limitées avec les enseignants, peu d'échanges au sein de l'équipe pédagogique, jeunes qui n'y trouvent parfois pas leur compte (tantôt cantonnés à de l'observation, tantôt inoccupés, expérience non valorisée en classe, ...).

Il est de plus difficile de planifier les travaux de l'exploitation pour donner plus d'intérêt au mini-stage.

Les difficultés soulevées sont donc nombreuses. Cependant, l'intérêt des mini-stages est réel d'autant plus si une dynamique est instaurée pour ancrer cette expérience dans le processus global d'apprentissage. Cela implique l'engagement des nombreux acteurs concernés et l'explicitation des objectifs, attendus et déroulement du mini stage.

La formalisation du positionnement du mini-stage dans le processus global d'apprentissage peut y concourir.

L'intérêt des mini-stages est conforté dans le cadre du projet agro-écologique pour la France

Le mini-stage¹ est une période courte (1 à 2 semaines par cycle, 2 à 7 jours par période) de stage sur l'exploitation agricole de l'EPL.

Il permet pour les formations concernées de préparer le stage en entreprise. Il est une occasion d'illustrer sur le terrain en situation professionnelle, les notions abordées en cours. Il permet de remobiliser en classe le vécu durant la période de mini-stage. La coordination TP- mini-stage- stage en entreprise permet de consolider la pratique des gestes en sécurité. Le mini-stage est un moment d'apprentissage de savoir-faire et savoir être. Il est ainsi pour certains apprenants une des premières confrontations au milieu professionnel, après le stage de découverte effectué en classe de 3^e.

Plus globalement, il concourt à l'acquisition des capacités générales et professionnelles des référentiels de diplômes et à la construction du projet personnel et professionnel des élèves.

¹ Le terme mini-stage apparaît pour la 1^{ère} fois dans la Note de service DGER N°93-2055 du 29 avril 1993 donnant « Instruction pour la valorisation des exploitations agricoles et des ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles »

L'intérêt des mini-stages a été conforté avec le projet agro-écologique pour la France présenté en décembre 2012.

En effet, deux axes² ont donné un élan fort pour repenser la place des mini-stages dans le « produire autrement » et « enseigner à produire autrement » :

- (1) le rôle démonstratif des exploitations agricoles des EPL qui doit inciter, par exemple, à l'appropriation de bonnes pratiques par les exploitants agricoles du territoire de l'établissement
- (2) la valorisation pédagogique des exploitations pour laquelle il s'agit de permettre la valorisation et le transfert des connaissances et pratiques innovantes dans les formations initiales et continues au sein des établissements, et de développer les compétences d'adaptation des apprenants.

Proposition d'une procédure pour inscrire les mini-stages dans un processus d'apprentissage : une méthodologie à 2 niveaux

La construction d'un outil permettant d'explicitier la place du mini-stage dans le processus d'apprentissage repose en premier lieu sur une approche globale. Il doit permettre à chacun de comprendre sa place, son rôle, sa responsabilité dans le mini-stage.

Une approche détaillée pourra avoir lieu dans un second temps en lien avec la mise à disposition d'outils d'approfondissement permettant de rendre opérationnel chacun des niveaux et fournir des exemples possibles (zoom par exemple sur « l'annexe pédagogique » ou la valorisation par l'élève). L'utilisateur pourra ensuite s'approprier cette approche, s'en inspirer ou faire un choix différent en fonction de son expérience.

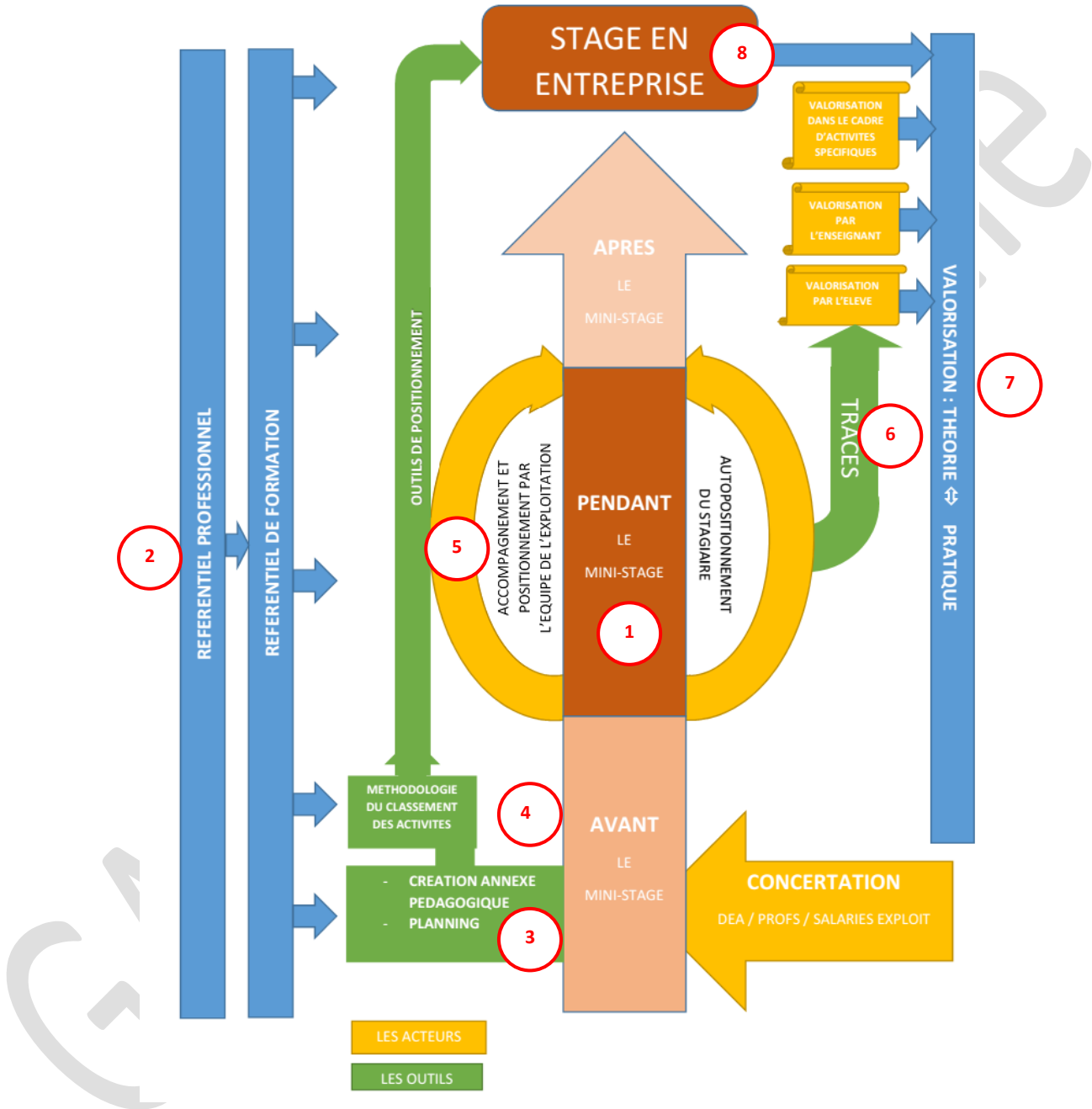
Les illustrations ont trait au domaine des productions animales, l'outil étant élaboré dans le cadre des travaux du Groupe d'Accompagnement et de Professionnalisation (GAP) zootechnie.

La procédure sera testée en établissement par des membres du GAP volontaires et pourra donner lieu à des ajustements. Elle sera ensuite mise à disposition sur le site Paz'à pas (<http://paz-a-pas.enfa.fr/>).

² Rôle démonstratif et valorisation pédagogique soulignés dans la NS DGER 2014-237 du 27/03/2014 ayant pour objet l'élaboration d'un programme régional de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique et de mobilisation à cet effet des exploitations agricoles et des ateliers technologiques.

Inclure les mini-stages dans un processus d'apprentissage

COMMENT INCLURE LES MINI-STAGES DANS UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE ?



1- Le **mini-stage est placé au centre du dispositif** (ou plus généralement le jeune réalisant un mini-stage). Il devra être préparé (d'où la zone « avant le mini-stage ») et être valorisé (d'où la zone « après le mini-stage »).

2- Le mini-stage trouve sa **légitimité dans la mise en œuvre du référentiel de diplôme**. A travers l'approche capacitaire, l'équipe pédagogique fait des choix pour mettre en œuvre le référentiel de formation et permettre l'acquisition des capacités générales et professionnelles identifiées. La mise en place de mini-stages fait partie de ces choix. Cela implique donc que les mini-stages soient l'affaire de tous les enseignants (et non uniquement des enseignants techniques ou du DEA).

L'équipe pédagogique décide en concertation avec le DEA des objectifs qu'elle fixe à ce temps de formation, des modalités de mise en œuvre, de valorisation et d'évaluation. En explicitant en détail l'implication de chacun dans le mini-stage (avant, pendant et après) et en ayant une approche coordonnée, le mini-stage pourra avoir toute sa place dans le processus d'apprentissage.

3- L'équipe pédagogique et le DEA élaborent une **annexe pédagogique**³ au mini-stage. Elle est déclinée pour chacune des formations concernées, en cohérence avec le référentiel de diplôme. Elle précise en particulier le type de travaux que les élèves peuvent réaliser (ex : observations en 2GT, participation à des travaux simples en 2PRO, participation à des travaux plus complexes en bac pro, ...). Cela constitue un guide important pour les salariés de l'exploitation. D'autres outils de coordination entre partenaires peuvent également être mis en place (planning, affiche de situations professionnelles à travailler...)

4- Une **méthodologie de classement** des supports d'enseignement dont disposeront progressivement les élèves (cours, fiches TP, illustrations diverses, prises de notes de visites, ...) mise en place avec les élèves dès le début de la formation. Dans la mesure du possible, elle est appliquée par l'ensemble des enseignants⁴ pour les classes concernées. Elle est décidée au préalable par l'équipe. Au-delà du mini-stage, elle est essentielle pour une bonne gestion des documents par l'élève de façon ponctuelle et sur le long terme. Elle est un **maillon essentiel de la valorisation du mini-stage**.

5- Un **positionnement** de chaque élève est effectué avant, pendant et en fin de stage. Il repose sur l'utilisation d'un outil construit par l'équipe pédagogique en collaboration avec le DEA. Il peut être utilisé par les enseignants, le DEA, les salariés d'exploitation et l'élève lui-même. Les enseignants peuvent le renseigner avant le stage (en lien avec le profil de l'élève et l'observation de son niveau en travaux pratiques), les salariés pendant le stage et l'élève à tout moment. L'outil permet donc la pratique d'autoévaluations. Ce positionnement permet de situer le jeune par rapport aux attendus et de constater les marges de progrès réalisées et à venir. Il pourra également guider le maître de stage en entreprise lors de l'accueil du stagiaire. Suivant les classes, l'outil de positionnement peut être en partie au moins construit avec les élèves.

³ L'annexe pédagogique fixe (1) les objectifs fixés au mini-stage (2) les modalités matérielles et pédagogiques de mise en œuvre (3) la valorisation attendue. Elle constitue ainsi un contrat explicité entre l'élève (ses parents, l'équipe pédagogique, le DEA et le directeur.

⁴ L'application d'une méthodologie de classement impose un référencement rigoureux et homogène des documents fournis par les enseignants.

- 6- Durant le mini-stage, le jeune vit des événements (observations, échanges, travaux, décisions, ...) qui concourent à des apprentissages à condition qu'ils dépassent l'unique stade de l'activité. Pour cela, **le jeune doit établir des traces de ces activités : traces écrites, photos, documents informatifs collectés sur l'exploitation,**

La toute première trace écrite est la saisie par l'élève des activités/travaux effectués durant le stage. Au-delà de son intérêt en tant qu'acte professionnel, elle permet aux enseignants d'être au courant de ce qu'a fait l'élève durant le mini-stage et de le mobiliser (et/ou le faire mobiliser par l'élève) durant les enseignements. Des consignes de présentation, support de saisie (facilement disponible pour l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, ENT par exemple) et type d'informations saisies sont décidées par l'équipe et présentées et justifiées aux jeunes. Elles ont donc leur place dans l'annexe pédagogique.

D'autres traces sont demandées dans l'objectif de leur valorisation ultérieure (ex : élaboration d'un article sur un événement vécu durant le stage, qui pourra être mobilisé durant les cours de français et disciplines professionnelles, ou dans le cadre d'activités spécifiques, ...).

Il est également important d'apprendre aux élèves à faire le lien entre des événements vécus durant le mini-stage et des notions vues au préalable ou ultérieurement en classe (ex : l'élève assiste à une mise-bas durant le mini-stage et un cours sur la mise bas avait été traité quelques semaines auparavant). Des attendus en termes de trace écrite peuvent être formulés et valorisés.

Ces traces sont classées en appliquant la méthodologie abordée plus haut pour faciliter leur remobilisation efficace.

- 7- Les traces demandées et la procédure d'exploitation du mini-stage partagée permet ainsi une **valorisation « théorie ↔ pratique »**. Le mini-stage est facilitateur des liens entre des notions abordées en classe et le vécu quelle que soit la chronologie des événements (apports scientifiques et techniques en amont ou en aval du vécu) et les modalités des liens explicites.
- 8- Cette intégration du mini-stage dans la formation (et non à côté) facilite l'acquisition d'expérience par le vécu, son positionnement au regard des attendus (via les outils de positionnement) et l'acquisition d'une démarche de valorisation du vécu déjà éprouvée dans le cadre scolaire avant de la mettre en œuvre de façon plus ambitieuse dans le cadre du stage en milieu professionnel.

Annexe : Schématisation de la procédure «Comment inclure les mini-stages dans un processus d'apprentissage ? »

COMMENT INCLURE LES MINI-STAGES DANS UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE ?

